



MICROFICHE N°

30486

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

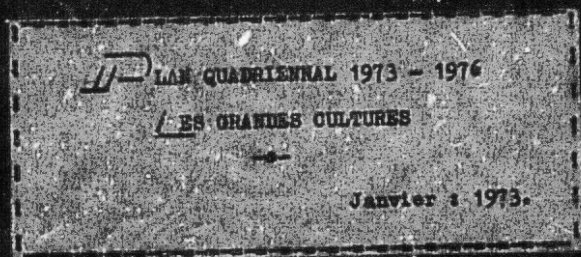
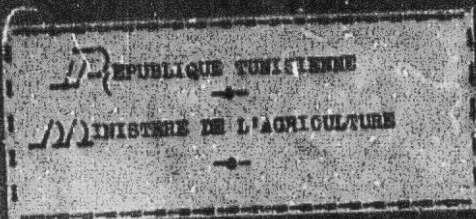
TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

--:-

//--⁷ LAN QUADRIENNAL 1973 - 1976

--:-

LES GRANDES CULTURES

Janvier 1973

Plan Quadriennal 1973 - 1976

Les Grandes Cultures

Sommaire

-/-

	Page
1 - Introduction	1
2 - Les céréales	2
3 - Les légumineuses	4
4 - Les Cultures Industrielles	13
5 - L'Evolution de la Production Brute du Secteur	15
6 - Les Moyens à mettre en oeuvre	17
7 - L'Identification des projets et le financement	21
8 - Les Cadres	24
9 - Annexe : les investissements	26

LES GRANDES CULTURES

I/ - INTRODUCTION

1.1. - Projection de la demande

a/ - L'alimentation humaine :

La demande intérieure en céréales à l'horizon 1976 est établie sur la base de l'accroissement démographique (2,2% par an entre 1972 et 1976), du taux d'accroissement de la demande de consommation privée (3,0% par an et par personne) du coefficient d'élasticité quantité par rapport au revenu (0,22) et de la fonction mathématique appropriée à la demande de ces produits ;

b/ - L'alimentation animale :

La quantité réservée à l'alimentation animale est déterminée par le sous-comité de l'élevage. Ce dernier a retenu le chiffre de 160.000 Tonnes au terme de la quadriennne.

c/ - La demande en semences :

La demande en semences a été projetée sur la base des superficies prévues en 1976 et des quantités de semences nécessaires à l'hectare par région et par variété.

Le tableau ci-après récapitule les besoins du pays en 1976 en matière de céréales.

Unité : la tonne

	Demande intérieure pour les ré- sidents	Demande touri- stique	Demande exté- rieure	Alimen- tation du bétail	Semences	TOTAL
BLE DUR	546.000	-	-	-	59.000	605.000
BLE TENDRE	420.500	-	-	-	23.200	443.700
ORGE	98.000	-	-	160.000	21.400	279.400
TOTAL ... :	1.064.500	-	-	160.000	103.600	1.328.100

1.2. - Bilan ressources-emplois

Unité : la tonne

	Ressources			Emplois			
	Production	Importation	TOTAL	consom- mation humaine	consom- mation animale	Semences	
BLE DUR	577.600	27.400	605.000	546.000	-	59.000	0
BLE TENDRE	346.000	97.700	443.700	420.500	-	23.200	0
ORGE	214.000	65.400	279.400	98.000	160.000	21.400	0
TOTAL	1.137.600	190.500	1.328.100	1.064.500	160.000	103.600	0

2/ - LES CEREALES

2.1. - Evolution des superficies

2.1.1. - Au niveau global :

Les superficies réservées, dans le Nord du pays, pour la céréaliculture pendant la quadriennie 1973-76 ne subiront pas de changement par rapport à la situation de 1972. Elles se situeront autour de 860.000 ha en moyenne par campagne. Quant aux régions centre et sud la superficie moyenne retenue sera de l'ordre de 500.000 ha. Ainsi la superficie totale destinées à la céréaliculture (1.360.000 ha) serait sensiblement égale à la moyenne de la période 1965-68.

Il convient de noter que les projections de production et l'identification des projets ne concernent que le Nord de la Tunisie. Le centre et le sud, de par le caractère aléatoire du climat, ne produiront que d'une manière très irrégulière. La production moyenne annuelle de ces régions, retenue pour le plan quadriennal est de l'ordre de 1.100.000 qx toutes céréales. La répartition par variété est donnée dans le tableau VII de la page 10.

2.1.2. - Au niveau des différentes céréales

BLE DUR : Les superficies de blé dur subiront une diminution de l'ordre de 25% passant de 560.000 ha situation actuelle à 420.000 ha en 1975-76. Cette baisse dans les superficies sera compensée par l'introduction en 1972-73 de 34.000 ha de blé dur à haut rendement et l'extension de cette superficie à 100.000 ha en 1975-76.

BLE TENDRE : Les superficies en blé tendre passeront de 160.000 ha actuellement à 200.000 ha en 1976 et accuseront une augmentation de 25%.

Ce développement des superficies se fera grâce à l'extension des surfaces réservées aux variétés à haut rendement au dépens des variétés locales (83.000 ha au début de la quadriennie à 150.000 ha en fin de la quadriennie, la situation actuelle étant de 60.000 ha).

ORGE : Les emblavures d'orge subiront une augmentation de 40.000 ha au cours de la quadriennie passant de 140.000 ha en 1972-73 à 180.000 ha en 1975-76 soit un accroissement de l'ordre de 29%, la situation actuelle étant de 135.000 ha.

Le tableau ci-après résume l'évolution des superficies par variété et par année :

Unité : 1000 ha.

Année	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76
Variétés					
<u>BLE DUR</u>	(562)	(560)	(520)	(500)	(480)
à haut rendement	-	34	56	75	100
ordinaire	562	526	464	425	380
<u>BLE TENDRE</u>	(160)	(160)	(180)	(190)	(200)
à haut rendement	60	183	111	129	150
ordinaire	100	77	69	61	50
<u>ORGE</u>	135	140	160	170	180
TOTAL :	857	860	860	860	860
arrondi à	860				

2.2. - Evolution de la production et des rendements

D'une façon globale, et comme le montre le tableau ci-dessous la production moyenne du nord toutes céréales accusera une hausse de 54% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Par variété cette hausse est de 42% pour le blé dur 101% pour le blé tendre et 33% pour l'orge. Cet accroissement se fera grâce à l'introduction des variétés à haut rendement et à l'extension des superficies réservées à celles-ci.

Unité : 1000 Qq.

	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	Moyenne	Moyenne	Accroissement
						1968-72	en %
<u>BLE DUR</u>	4.167	4.605	4.907	5.171	4.713	3.336	41
<u>BLE TENDRE</u>	2.091	2.542	2.930	3.360	2.733	1.358	101
<u>ORGE</u>	935	1.162	1.443	1.743	1.321	992	33
TOTAL :	7.193	8.309	9.288	10.274	8.767	5.686	54

./.

La part du blé dur à haut rendement dans la production du blé dur passera de 12% au début de la quadriennie à 33% en 1975-76 étant précisé qu'actuellement sa contribution est nulle. Pour le blé tendre à haut rendement ces parts seront respectivement de 67% et 83% environ ;. Pour cette dernière variété la situation actuelle dégage une part de l'ordre de 46%.

Les rendements par ha, toutes céréales accusent une hausse, et passeront de 6,7 Qx/Ha moyenne des cinq dernières années à 10,2 Qx/Ha moyenne de la quadriennie.

Par variété ces rendements passeront de 6,2 Qx/Ha à 9,2 Qx/Ha pour le blé dur, de 0,6 Qx/Ha à 15,0 Qx/Ha pour le blé tendre et de 6,2 Qx/Ha à 7,9 Qx/Ha pour l'orge.

Les tableaux de la page 5 et suivantes résument la production, les superficies et les rendements par variété, par an et par secteur.

REMARQUE - :

La production céréalière au niveau des périmètres irrigués sera de l'ordre de 206.000 Qx annuellement correspondant à une superficie emblavée de l'ordre de 5150 Ha avec un rendement moyen de 40 Qx/Ha.

3/ - LES LEGUMINEUSES - :

La production annuelle escomptée au cours de la quadriennie, ne subira pas de changement par rapport à la situation actuelle. Le tableau ci-après indique la superficie, les rendements et la production par variété et annuellement.

	Superficie en ha	Rendement en Qx/ha	Production en Qx.
Pois-chiches	23.000	4	92.000
Fèves-Péveroles	55.000	4	220.000
Petits pois	3.000	8	24.000
Lentille	500	5	2.500
<u>TOTAL</u> :	81.500	-	338.500

L'amélioration de la production reste intimement liée aux problèmes de variétés productives et de résistance aux maladies. Il est prévu d'entamer au cours de la prochaine quadriennie un travail d'expérimentation dans le cadre du projet blé pour surmonter les difficultés que rencontre la culture des légumineuses actuellement.

BILAN DU A HAUT RENDREMENT

TABIEAU : I

Région Nord

Secteur	1973				1974				1975				1976			
	S	P	Rt	S	P	Rt	S	P	S	P	Rt	S	P	Rt	S	P
<u>MODULINE</u>	(34.000)	(516.000)	(51.000)	(824.000)	(65.000)	(1.177.000)	(90.000)	(1456.000)								
U.C.P.	15.000	225.000	20.000	320.000	25.000	425.000	28.000	504.000			17			18		
Agro combinat	1.000	15.000	2.000	32.000	2.000	34.000	2.000	36.000			17			18		
Terres affectées	3.000	45.000	3.000	48.000	3.000	51.000	3.000	54.000			17			18		
Unités de multiplication	2.000	36.000	2.000	40.000	3.000	63.000	4.000	88.000			21			22		
Exploitations privées	13.000	195.000	24.000	384.000	32.000	544.000	43.000	774.000			17			18		
<u>RADIATIONNEL</u>																
Zones Filotes (carrés superavisés)	-	-	5.000	60.000	10.000	130.000	20.000	280.000			13			14		
TOTAL ... :	34.000	516.000	56.000	884.000	75.000	1.247.000	100.000	1.736.000			16,6			17,4		

Superficie en ha, Rendement en qz/ha et production en quintaux.

RELEVÉ ANNUEL A HAUT RENDEMENT

Tableau II

Région nord

Année du plan	1973				1974				1975				1976			
	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt
Recours	(83.000)		(1.411.000)	(101.000)		1.818.000	(104.000)		(1.976.000)	(110.000)		(2.200.000)				
U.C.P.	17.000	17	269.000	20.000	13	360.000	25.000	19	475.000	25.000	20	500.000	20			
Agro-combinat	1.000	17	17.000	2.000	18	36.000	2.000	19	38.000	2.000	20	40.000	20			
Travaux affectés	1.000	17	17.000	1.000	18	18.000	1.000	19	19.000	1.000	20	20.000	20			
Travaux de multi- plication	1.000	17	17.000	1.000	18	18.000	1.000	19	19.000	1.000	20	20.000	20			
Exploitations privées	63.000	17	1.071.000	77.000	18	1.366.000	75.000	19	1.425.000	81.000	20	1.620.000	20			
TRAVAILLÉ	-	-	-	10.000	14	140.000	25.000	15	375.000	40.000	15	500.000	15			
Travaux pilotes (crédit supervisé)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	83.000	17,0	1.411.000	111.000	17,6	1.958.000	129.000	18,2	2.351.000	150.000	18,7	2.800.000	18,7			

Superficie en ha, Rendement en qx/ha et production en quintaux.

Région : Nord

Tableau III

Secteur	1973			1974			1975			1976		
	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	P
Année du plan												
Moderne	(200.000)		(2.021.000)	(185.000)		(2.047.000)	(170.000)		(1.875.000)	(155.000)		1.860.000
U.C.P.	13.000	11	143.000	8.000	12	96.000	3.000	12	36.000	-		
Agro-combinat	1.000	12	12.000	-	-	-	-	-	-	-		
Unités de multiplication	2.000	13	26.000	2.000	13	26.000	1.000	13	13.000	-		
Exploitations privées	184.000	10	1.810.000	175.000	11	1.925.000	166.000	11	1.826.000	155.000	12	1.860.000
Traditionnel												
Exploitations privées	326.000	5	1.630.000	279.000	6	1.674.000	255.000	6	1.785.000	225.000	7	1.575.000
Total	526.000	6,9	3.651.000	464.000	8,0	3.721.000	423.000	8,6	3.660.000	308.000	9,0	3.435.000

FILE TENDRE ORDINAIRE

Tableau IV

Région Nord

	1973					1974					1975					1976				
	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	P	S	P	Rt	S	P	Rt	S	P	Rt	S	P
	(50.000)		(518.000)	(40.000)		(410.000)		(40.000)		(440.000)		(40.000)		(480.000)						
UCP	8.000	12	96.000	5.000	12	60.000														
Agro combiast	1.000	12	12.000																	
Exploitations privées	41.000	10	410.000	35.000	10	350.000		40.000		440.000		40.000		480.000	12					
ADDITIONNEL																				
Exploitations privées	27.000	6	162.000	1.000	6	174.000		21.000		147.000		10.000		80.000	8					
TOTAL :	77.000	8,8	680.000	69.000	8,5	594.000		61.000		587.000		50.000		510.000	11,2					

Tableau recapitulatif des superficies et productions
projetées pour la quadriennie (1973 - 76)

Tableau VI

Région : Nord

Année du plan	1 9 7 3				1 9 7 4				1 9 7 5				1 9 7 6			
	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	P	
<u>Blé dur</u>	(560.000)	(7,4)	(4.167.000)	(520.000)	(8,9)	(4.605.000)	(500.000)	(9,8)	(4.907.000)	(480.000)	(10,8)	(5.171.000)	(560.000)	(7,4)	(4.167.000)	
à haut rendement	34.000	15,2	516.000	56.000	15,8	884.000	75.000	16,6	1.247.000	100.000	17,4	1.736.000	34.000	15,2	516.000	
ordinaire	526.000	6,9	3.651.000	464.000	8,0	3.721.000	425.000	8,6	3.660.000	380.000	9,0	3.435.000	526.000	6,9	3.651.000	
<u>Blé tendre</u>	(160.000)	(13,0)	(2.091.000)	(160.000)	(14,1)	(2.542.000)	(190.000)	(15,5)	(2.938.000)	(200.000)	(16,8)	(3.360.000)	(160.000)	(13,0)	(2.091.000)	
à haut rendement	83.000	17,0	1.411.000	111.000	17,6	1.958.000	129.000	18,2	2.351.000	150.000	18,7	2.600.000	83.000	17,0	1.411.000	
ordinaire	77.000	8,8	680.000	69.000	8,5	584.000	61.000	9,5	587.000	50.000	11,2	560.000	77.000	8,8	680.000	
<u>Orges</u>	(140.000)	(6,7)	(955.000)	(160.000)	(7,3)	(1.162.000)	(170.000)	(8,5)	(1.442.500)	(180.000)	(9,7)	(1.742.500)	(140.000)	(6,7)	(955.000)	
Total	860.000	-	7.193.000	860.000	-	8.309.000	860.000	-	9.287.500	860.000	-	10.273.000	860.000	-	7.193.000	

Tableau recapitulatif de l'évolution des superficies des variétés à haut rendement dans les zones pilotes

	1973				1974				1975				1976			
	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	P	S	Rt	P	P
Blé dur à haut rendement	-	-	-	5.000	12	60.000	10.000	13	130.000	20.000	14	280.000	-	-	-	-
Blé tendre à haut rendement	-	-	-	10.000	14	140.000	25.000	15	375.000	40.000	15	600.000	-	-	-	-
Total	-	-	-	15.000	-	200.000	35.000	-	505.000	60.000	-	880.000	-	-	-	-

Superficie en ha, rendement en qx/ha et production en quintaux

Repartition de la production céréalière par région et par variété

Tableau VII

Unité : 1.000 qx

Région et variété	Année du Plan	1 9 7 3	1 9 7 4	1 9 7 5	1 9 7 6
<u>Nord</u>					
Blé dur		4.187	4.605	4.907	5.371
Blé tendre		2.091	2.542	2.938	3.360
O r g e		935	1.162	1.443	1.743
<u>Centre-Sud</u>					
Blé dur		605	605	605	605
Blé tendre		100	100	100	100
O r g e		398	398	397	397
<u>Total</u>					
Blé dur		4.772	5.210	5.512	5.776
Blé tendre		2.151	2.642	3.038	3.460
O r g e		1.333	1.560	1.840	2.140
Total Général		8.296	9.412	10.390	11.376

Repartition de la superficie céréalière par région et par variété

Unité : 1.000 ha

Tableau VII bis

Région et variété	Année du Plan	1973	1974	1975	1976
<u>Nord</u>					
Blé dur		(860)	(860)	(860)	(860)
Blé tendre		560	520	500	480
O r g e		160	180	190	200
		140	160	170	180
<u>Centre</u>					
Blé dur		(500)	(500)	(500)	(500)
Blé tendre		220	220	220	220
O r g e		80	80	80	80
		200	200	200	200
<u>Total</u>					
Blé dur		(1.360)	(1.360)	(1.360)	(1.360)
Blé tendre		780	740	720	700
O r g e		240	260	270	280
		340	360	370	380

4/ - LES CULTURES INDUSTRIELLES -

4.1. - La Betterave

a/ - Objectif

La superficie betteravière sera portée de 1.242 ha en 1972 à 3.000 ha en 1976 correspondant à la moyenne de 1965-68 (1500 ha culture sèche, 1500 culture irriguée), soit un accroissement de 141%. La production passera de 50.932 à 80.000 Tonnes et les rendements moyens se maintiendront autour de 25 T/ha niveau enregistré en 1972. Ces rendements accuseront une hausse de l'ordre de 100% par rapport au rendement moyen de la période 1969/71 (13,1 T/ha).

La réalisation de ces objectifs est établie comme suit :

Années	Superficie en ha	Production en T.	Rendement T/ha.
1972/73	2.200	50.000	23
1973/74	2.500	60.000	24
1974/75	2.800	70.000	25
1975/76	3.000	80.000	26

b/ - Les moyens à mettre en oeuvre

La réalisation de ces objectifs est intimement liée à l'extension du périmètre betteravier de la zone Bou-Salem Sidi Ismaïl. Il s'agit, en l'occurrence, du périmètre irrigué de Badrouna.

Une politique de prix bien étudiée est de nature à inciter les agriculteurs à développer cette culture.

4.2. - Le Tabac

a/- Les objectifs :

Le tabac accusera au cours du plan quadriennal 1973-76 une hausse importante au point de vue superficie et production. Les superficies passeront de 2583 ha en 1971 à 3460 ha en 1976 soit un accroissement de 45%. Quant à la production, elle passera de 2038 T à 3.400 T. soit une augmentation de 67%.

Cette augmentation de la production est due à l'extension des superficies, mais aussi à l'amélioration des rendements, en effet les rendements passeront de 774 kg/ha, en 1971 pour le Tabac à fumer à 875 kg/ha en 1976 et de 2072 kg/ha en 1971 pour le Tabac à priser à 2.300 kg/ha en 1976. Il est à signaler que l'année 1972 a été caractérisée par une chute dans les superficies (1697 ha réalisées) due essentiellement aux conditions climatiques d'une part et à la pénurie de main d'oeuvre et à la stagnation des prix par rapport à l'augmentation des coûts de production d'autre part.

Cette situation a entraîné une désaffection des agriculteurs pour cette culture. Un certain nombre d'entre-eux ont opté pour d'autres cultures plus rémunératrices et moins exigeantes en main d'oeuvre spécialisée.

Le tableau ci-après retrace cette évolution :

	1971			1972			1973			1976		
	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P
TABAC à fumer	2244	774	1737	1600	775	1240	2750	818	2250	3200	875	2800
TABAC à priser	159	2172	301	97	2021	196	236	2200	520	260	2300	600
TOTAL :	2383		2038	1697		1436	2986	-	2770	3460	-	3400

S : en ha

R : en kg/ha

P : en tonnes

Par rapport, à la moyenne de 1969-71 la situation de 1976 sera pour les superficies une augmentation de 20% pour le tabac à fumer et de 55% pour le tabac à priser. Quant à la production elle augmentera respectivement de 35% et de 53%.

b/ - Les moyens à mettre en oeuvre

1°/ Les actions économiques

- les prix

Il convient de pratiquer une politique de révision des prix liée à l'augmentation des coûts de production et axée sur l'encouragement à la bonne production.

- le crédit

Il faut consentir pour cette spéculation, à l'instar de ce qui est pratiqué pour les autres cultures, des prêts de campagne sur la base de 30% des coûts de production.

Par ailleurs il convient de prévoir une subvention pour la construction de sechoirs en plastique une fois qu'ils seront mis au point pour être vulgarisés.

2°/ Les actions juridiques

La réglementation en vigueur prévoit que l'achat se fait sur table à balles ouvertes. Il est important de changer ce mode d'achat qui entraîne de graves dégradations aux tabacs : un achat à balles fermées et sur échantillon tel que cela se pratique dans la plupart des pays serait à adopter aussitôt que possible.

5/ - EVOLUTION DE LA PRODUCTION BRUTE DU SECTEUR -

La valeur de la production brute du secteur de la grande culture sera caractérisée par une tendance à la hausse au cours du prochain plan 1973-76 au taux annuel moyen de 9,9% au prix constant de 1966.

Cette tendance sera fortement conditionnée par les productions céréalières qui augmenteront au cours de la quadriennie au taux annuel moyen de 10,4%.

Le tableau ci-après résume, par année, la production des grandes cultures, en quantité et en valeur au prix constant de 1966.

Il est à souligné que la valeur de la production des grandes cultures au terme de la quadriennie sera sensiblement égale à celle de 1972. 44.823.000 D : en 1976 contre 44.213.000 Dinars en 1972.

Valeur de la Production du Secteur Grandes Cultures
(aux Prix constants 1966)

Q : en T - V : 1.000 D

Année	Prix constant de 1966		1972		1973		1974		1975		1976	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Cultures												
CÉRÉALES												
Blé dur	42,0	652.000	27.384	477.200	20.042	521.000	21.882	551.200	23.150	577.600	24.259	
Blé tendre	34,5	262.000	9.039	219.100	7.559	264.200	9.115	303.800	10.481	346.000	11.937	
Orge	25,0	236.000	5.900	133.500	3.533	156.000	3.900	184.000	4.606	214.000	5.350	
Sous-TOTAL		1.150.000	42.323	829.600	30.934	943.200	34.897	1.039.000	38.231	1.137.600	41.546	
LEGUMINEUSES												
Fèves et Féveroles	42,0	23.000	966	22.000	924	22.000	924	22.000	924	22.000	924	
Pois et Pois-chiches	60,0	15.000	900	11.600	696	11.600	696	11.600	696	11.600	696	
Sous-TOTAL 2		38.000	1.866	33.600	1.620	33.600	1.620	33.600	1.620	33.600	1.620	
CULTURES INDUSTRIELLES												
Betterave à sucre	6,5	30.900	201	50.000	325	60.000	390	70.000	455	80.000	520	
Tabac	155,0	2.796	433	2.770	429	2.980	462	3.190	494	3.400	527	
Sous-TOTAL 3		-	634	-	754	-	852	-	949	-	1.047	
TOTAL GENERAL		-	44.823	-	33.508	-	37.969	-	40.800	-	44.213	

Valeur de la Production du Secteur Grandes Cultures
(aux Prix constants 1966)

Q : en T - V : 1.000 D

Année	1972		1973		1974		1975		1976	
	Prix constant de 1966	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	
Cultures	U/T.									
CÉRÉALES										
Blé dur	42,0	652.000	27.384	477.200	20.042	521.000	21.882	551.200	23.150	577.600
Blé tendre	34,5	262.000	9.039	219.100	7.559	264.200	9.115	303.800	10.481	346.000
Orge	25,0	236.000	5.900	133.500	3.333	156.000	3.900	184.000	4.600	214.000
SOUS-TOTAL		1.150.000	42.323	829.600	30.934	941.200	34.897	1.039.000	38.231	1.137.600
LEGUMINEUSES										
Fèves et Féveroles	42,0	23.000	966	22.000	924	22.000	924	22.000	924	22.000
Pois et Pois-chiches	60,0	15.000	900	11.600	696	11.600	696	11.600	696	11.600
SOUS-TOTAL 2		-	38.000	1.866	33.600	1.620	33.600	1.620	1.620	1.620
CULTURES INDUSTRIELLES										
Betterave à sucre	6,5	30.900	201	50.000	325	60.000	390	70.000	455	80.000
Tabac	155,0	2.796	433	2.770	429	2.980	462	3.190	494	3.400
SOUS-TOTAL 3		-	-	634	-	754	-	852	-	-
TOTAL GENERAL		-	-	44.823	-	33.508	-	37.969	-	-
									40.800	44.213

6/ LES MESURES A METTRE EN ŒUVRE : La politique du secteur céréalière

Le secteur de la céréaliculture nécessite la mise en œuvre d'une politique tendant à augmenter la production tout en maintenant les superficies au niveau actuel et ce moyennant les actions suivantes :

6.1. Les actions techniques :

Pour la quadriennie, les actions préconisées pour augmenter la production sont :

- l'utilisation et l'extension des variétés à haut rendement
- l'emploi des engrais
- l'exécution du désherbage au moment opportun

6.1.1. - l'utilisation des variétés à haut rendement - :

Il s'agira, pour encourager les agriculteurs à utiliser ces variétés de maintenir, la politique d'échange des semences ordinaires par des nouvelles variétés adoptée pour la campagne 1972-73. Cet élément est de nature à faciliter l'action de substitution.

La culture de ces variétés s'étendra ainsi aux deux secteurs moderne et traditionnel.

Les besoins en semences pour la quadriennie se présenteront globalement comme suit :

Campagne \ Variétés	1972 - 73	1973 - 74	1974 - 75	1975 - 76
Blé dur (en Qx)	34.000	56.000	75.000	100.000
Blé tendre (en QX)	83.000	111.000	129.000	150.000
Total ... :	117.000	167.000	204.000	250.000

Le taux de semences appliqués est de 100 Kg par ha

./.

6.1.2. - L'emploi des engrais - :

Le développement des nouvelles variétés permettra aux agriculteurs d'intensifier l'utilisation d'engrais azotés et nécessitera par la même un approvisionnement régulier du pays et un réseau de commercialisation adéquat de ces produits :

C'est pour cela qu'il est préconisé de charger l'Office des Céréales de programmer les besoins, veiller à l'approvisionnement et superviser le réseau de commercialisation et ce en mobilisant les organismes existants (coopératives, centres, etc.....).

Les besoins en engrais pour le prochain plan s'établissent comme suit :

Campagne	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76
Produit				
Engrais azotés				
33,5.....	40.000 T	63.000 T	73.000 T	85.000 T
Engrais phosphatés				
45 %.....	20.000 T	34.000 T	40.000 T	47.000 T
16 %.....	15.000 T	18.000 T	22.000 T	26.000 T

(1) - Prévisions de la campagne en cours.

6.1.3. - Le désherbage - :

L'emploi des désherbants chimiques, qui demeure le plus efficace à court terme, a été retenu comme action prioritaire pour améliorer la productivité des variétés.

Les actions envisagées permettront de porter la superficie actuelle (100.000 ha) à 300.000 ha objectif fixé pour 1976.

Les disponibilités en moyens existant actuellement ne peuvent guère réaliser plus de 100.000 ha.

L'évolution de la superficie additionnelle se fera à raison de 50.000 ha à traiter par an, en menant la mise en oeuvre d'un projet établi à cet effet, prévoyant d'une part les besoins en produit et en équipement spécialisé et d'autre part une action d'expérimentation dans ce domaine (utilisation de produits efficaces et économiques).

6.2. Moyens économiques

Ces moyens concernent le crédit et les prix

6.2.1. Le Crédit

Il est prévu une action de crédit susceptible de toucher progressivement les petits exploitants. Cette action a été définie dans le cadre du crédit supervisé.

Ces formes d'octroi de crédit aux petits exploitants, doublées d'une vulgarisation adéquate sont de nature à donner le maximum de garantie quant au remboursement des prêts.

Cette action concernera un projet de 60.000 ha dans le secteur traditionnel au terme de la quadriennie (15.000 ha en 1974, 35.000 ha en 1975 et 60.000 ha en 1977).

Le crédit sera octroyé sur la base de 30 D/ha se répartissant comme suit :

Sciences : 6 D

Engrais phosphatés : 4 D

Engrais azotés : 6 D

Desherbage : 2 D

Mécanisation : 12 D

En plus ce projet nécessitera un encadrement adéquat à mettre en place.

6.2.2. Les prix

Il convient de signaler que les coûts de production n'ont cessé d'augmenter ces dernières années alors que les prix des céréales ont stagné.

Cette situation n'est pas de nature à favoriser les agriculteurs néanmoins avant d'entreprendre toute action de révision des prix, il est nécessaire d'étudier le coût de production d'un quintal de céréale pour déterminer la marge bénéficiaire de l'agriculteur.

Cependant il convient de poursuivre la politique visant à diminuer les prix des intrants grâce à l'allègement des charges fiscales ou autres.

6.3. Moyens juridiques

Certaines formules de mise en location des terres agricoles sont préjudiciables à la fertilité du sol. Tel est le cas du contrat de deux

Pour favoriser l'adoption d'un assolement rationnel il est recommandé de généraliser le bail de 3, 6 et 9 ans.

Ce bail à long terme est de nature à améliorer la productivité de la terre et préserver le droit du locataire et du bailleur.

Par ailleurs il y a lieu de prévoir les mesures nécessaires pour éviter la concentration de la propriété entre les mains d'un seul locataire.

Une superficie plancher et plafond est à prévoir en vue de garantir les intérêts des bailleurs et des locataires.

6.4. Moyens structurels

Les petites et moyennes exploitations ne sont pas éligibles au crédit de campagne. Elles sont donc privées des moyens nécessaires à l'intensification de leur production. Sous l'effet de la vulgarisation les agriculteurs sentiront d'eux-mêmes le besoin de s'organiser dans le cadre de coopératives de service ou à défaut dans le cadre d'organismes à caractère étatique ou para-étatique.

Ce système, qui a déjà fait ses preuves, est de nature à permettre aux agriculteurs d'accéder au crédit d'une part et de réduire leurs frais généraux grâce aux ristournes auxquelles ils pourraient éventuellement prétendre d'autre part.

Pour encourager un tel mouvement l'Etat agira indirectement par certaines actions telles que des détaxations diverses, des subventions, des primes etc.....

Par ailleurs, l'Office des Céréales, en plus de son rôle dans la commercialisation, la transformation et la conservation des produits de base, jouera un rôle de plus en plus important dans la vulgarisation et l'aide aux céréaliculteurs. Il devra également accroître ses efforts pour faire adopter par les agriculteurs, d'une manière plus intensive, les variétés de blé à haut rendement et pour encadrer les petits exploitants.

II - EXAMINATION DES PROJETS ET FINANCES

7.1. Projet de crédit supervisé

7.1.1. Description du projet

Ce projet a pour but la promotion du secteur traditionnel. Il s'appuie sur le crédit supervisé doublé d'une assistance technique.

Deux projets sont créés pour contribuer à la réalisation de cette action. Il s'agit : a) du projet NDA d'aide à la petite et moyenne exploitation dans les gouvernorats de Jendouba et Le Kef, b) du projet de cellules de rayonnement financé dans le cadre du budget d'équipement et réalisé par l'Office des Terres Domaniales.

7.1.2. Financement du projet

a/ Crédit de campagne

Année	1973	1974	1975	1976
Besoins par année	-	450.000 D ¹	1.050.000 D ¹	1.800.000 D ¹

b/ Superficie

Année	1973	1974	1975	1976
Superficie à toucher par année	-	15.000 ha	35.000 ha	60.000 ha

La mise en place de ce projet nécessitera des caures et des moyens de fonctionnement qui occasionnent des frais estimés comme suit

	1973	1974	1975	1976
Besoins par an	-	54.000 D ¹	105.000 D ¹	175.000 D ¹

7.2. Cellules de rayonnement

7.2.1. Description du projet

Afin de promouvoir les méthodes culturales du secteur traditionnel environnant les terres domaniales, les cellules de rayonnement fournissent une aide en nature aux petits agriculteurs en mettant à leur disposition des semailles, des engrais, des désherbants et des compléments de travaux mécaniques dont il ont besoin. Cette action sera doublée d'une vulgarisation rapprochée : méthode, techniques culturales, variétés de semences etc.... Il s'agit de renforcer trois cellules existantes ayant déjà testé cette opération et de créer durant la quadriennie 46 cellules en les équipant en moyens d'intervention (tracteurs, pulvérisateurs etc....).

L'investissement nécessaire à cette action a été estimé comme suit

	1973	1974	1975	1976	Total
Création de 21 cellules de rayonnement et équipement de 3 existantes	153.600 D	-	-	-	153.600 D
Création de 25 cellules	-	178.500 D	-	-	178.500 D
TOTAL :	153.600 D	178.500 D	-	-	332.100 D

Le fonctionnement du projet est assuré par l'Office des terres Domaniales

7.3. Extension du projet blé

Il est prévu l'extension du projet blé réalisé avec la participation de l'USMD, cette action nécessitera des frais de fonctionnement supplémentaires de l'ordre de 200.000 D par an (participation tunisienne financée sur le budget de l'Office des céréales).

Cette extension intéressera principalement le renforcement du programme de blé dur, la mise au point d'un programme de légumineuses à graines, la promotion du secteur traditionnel dans le cadre du crédit supervisé et la continuation du programme de formation des techniciens dans les différents domaines de la céréaliculture.

7.4. Projet désherbage

7.4.1. Description du projet

Il revêtira deux aspects, le premier au niveau de la recherche et l'expérimentation, le deuxième portera sur l'intervention.

7.4.2. Financement du projet

1°/ Au niveau de la recherche et l'expérimentation

Le crédit d'équipement est estimé à 15.000 D (5.000 D par an à partir de 1974 correspondant à l'acquisition d'un tracteur par an).

La mise en place de ce programme nécessite des frais de fonctionnement qui se répartissent comme suit :

1973	1974	1975	1976
15.000 D	20.000 D	31.000 D	31.000 D

2°/ au niveau de l'intervention : Le projet touchera chaque année une superficie additionnelle de 50.000 ha nécessitant un financement se décomposant de la façon suivante :

	1973	1974	1975	1976
Crédit à court terme (action prêt)	25.000 D	50.000 D	75.000 D	100.000 D
Crédit à moyen terme (Equipement)	148.000 D	148.000 D	148.000 D	148.000 D

7.5. Les besoins du secteur en tracteurs, moissonneuses batteuses et autre matériel agricole

Les besoins en matériel agricole a été estimé en tenant compte des tendances de la dernière décennie et du pourcentage de réforme du matériel existant.

Le financement de cette action est établi comme suit :

	1973	1974	1975	1976
Besoin de financement	(5.500)	(5.500)	(5.500)	(5.500)
1° FOSDA	1.400	1.400	1.400	1.400
2° Autofinancement	4.100	4.100	4.100	4.100

Le financement sera assuré à raison de 25% sur crédit FOSDA et 75 % par autofinancement.

Il est à signaler qu'en ce qui concerne les tracteurs et les moissonneuses batteuses les besoins du secteur pendant la quadriennie ont été estimés à 800 tracteurs et 150 moissonneuses batteuses.

8 Les Cadres

Les actions à entreprendre dans le secteur des grandes cultures nécessiteront des besoins additionnels en cadres. En effet, les projets à mettre en œuvre pour promouvoir le secteur reposent essentiellement sur la vulgarisation rapprochée et cette dernière ne peut être efficace que si elle est diffusée par des cadres techniques spécialisés en nombre suffisant.

Les besoins de ces projets en cadres pendant la quadriennie sont récapitulés dans le tableau ci-après./.

Projets	Niveau	Ingénieurs	Adjointes techniques	Aides comptables
- Zones pilotes (crédits supervisés)		(12)	(48)	-
- Dasherage		(4)	(8)	-
✓ recherche et experimentation		4	8	-
✓ Intervention		-	-	-
Cellules de rayon- nement		-	(49)	(49)
- 1973		-	24	24
- 1974		-	25	25
<u>TOTAL :</u>		16	105	49

Par année ces besoins s'établissent comme suit

	1972	1974	1975	1976	Total
Ingénieurs	2	4	5	5	16
Adjointes techniques	28	39	18	20	105
Aides comptables	24	25	-	-	49

TABLEAUX ANNEXES

(les investissements)

Les tableaux ci-après recapitulent les besoins de financement du secteur (tableau I) et les besoins en investissements (tableau II)

Le montant des besoins de financement du secteur est de :
28.932.000 Dinars celui des investissements est de 22.948.000 Dinars.

LAN QUADRIMESTRIAL 1973-76
Récapitulatif des besoins de financement
du Secteur des Grandes Cultures

Unité : 100⁰

Année du plan	1973	1974	1975	1976	Total
Intitulés des projets					
1°/ <u>Promotion du secteur traditionnel</u> (15000 ha/74, 35000 ha/75, 60.000ha/76)					
Crédit de Campagne (1)	-	450	1050	1800	3300
Frais de fonctionnement	-	54	105	173	332
2°/ <u>Projet desherbage : lutte contre les mauvaises herbes (50.000 ha/par an)</u>					
a) recherche et experimentation					
Equipement		5	5	5	(15)
Frais de fonctionnement	18	20	31	31	100
b) Intervention					
Crédit de campagne	25	50	75	100	250
Achat de matériel	148	148	148	148	(592)
3°/ <u>Achat de matériel agricole</u> (300 tracteurs + m.Batteuses/an)	(5500)	(5500)	(5500)	(5500)	(22000)
FOSDA	1400	1400	1400	1400	5600
Auto-financement	4100	4100	4100	4100	16400
4°/ <u>Cellules de rayonnement (OID)(2)</u> 21 cellules en 1973 et 25 cellules en 1975					
Equipement	154	179	-	-	(333)
Budget de fonctionnement	55	113	113	113	394
Crédit de fonctionnement de campagne et subvention	65	102	64	63	294
5°/ <u>Extension du projet blé</u>					
Hors budget USAID (3)	44	46	32	-	(122)
Budget (fonctionnement)	300	300	300	300	1200
Total					28.432

(1) une partie sera prise en charge par le projet SIDA "aide à la petite et moyenne exploitation"

(2) projet continuant au delà de 1976

(3) il s'agit du coût des experts, des équipements et des bourses.

PLAN QUADRIDIENNAL 1973/76

Les besoins en investissement du secteur des Grandes Cultures

Unité : 1000 D

-/-

Intitulé des projets	Année du Plan	1973	1974	1975	1976	Total
1) Projet desherbage		-	5	5	5	15
a) recherche et expérimentation						
b) intervention		148	148	148	148	592
- achat de matériel						
2) Matériel agricole		1400	1400	1400	1400	5600
FOSDA						
Autofinancement		4100	4100	4100	4100	16400
3) Collucios de ravinement		154	179	-	-	333
4) Extension du projet blé						
Equipements (hors budget)		3	2	3	-	8
TOTAL		5.805	5.834	5.656	5.653	22.948

FIN

... **31** ...

VUES